



# Usage responsable du numérique : entre le droit, l'éthique et la déontologie

publié le 13/05/2014 - mis à jour le 29/08/2022

## Descriptif :

La conférence débat avec Jean Duchaine du mercredi 2 avril 2014, formulaires pour autorisation d'utiliser l'image ou la voix de l'élève (mis à jour en septembre 2020).



Jean Duchaine

La réflexion sur les usages du numérique à des fins pédagogiques ou éducatives doit se fonder sur la connaissance du cadre juridique, mais elle doit également se nourrir des valeurs portées par la déontologie professionnelle et d'une approche éthique, qu'elle soit individuelle ou collective.

Une conférence débat organisée par le réseau Canopé et le rectorat de Poitiers a permis le mercredi 2 avril 2014 à des personnels de l'Éducation Nationale d'échanger sur le sujet avec Jean Duchaine, chargé de cours à l'université de Poitiers et de Limoges.

- ▶ Le cadre général légal, déontologique et éthique
- ▶ Les questions liées au droit d'auteur
- ▶ Les questions liées aux données personnelles
- ▶ Les questions concernant la responsabilité

[Le support de la conférence est partagé sous licence Creative Commons](#).

Les modèles d'autorisation de captation résultant d'un travail de collaboration des **DPD académiques** (délégués à la protection des données) :

- ▶ [Modèles d'autorisation d'enregistrement image/voix - éducol](#)

Les réponses aux questions posées avant ou pendant la conférence font l'objet d'un article :

- ▶ [Questions réponses sur l'usage responsable du numérique dans un cadre éducatif.](#)

## Liens complémentaires

- 🌐 [Une conférence sur cette problématique pour les cadres de l'Éducation Nationale par Jean Duchaine en 2012](#)
- 🌐 [Un site de formation aux usages responsables de l'internet pour les éducateurs](#)
- 🌐 [Conférence filmée "Usages du numérique en classe : droits, devoirs et responsabilités des chefs d'établissement, enseignants, élèves et parents", 18', avril 2014, Eric le Quennec](#)